

4 – POSITIONNEMENT ET NOMBRE DE CAGES (RELEVÉ GPS) – BALISAGE ET SIGNALISATION MARITIME (JOINDRE CARTE MARINE EN COULEUR LISIBLE)

- **Les coordonnées GPS** en (degré, minutes, secondes ou en degré minutes décimales
- **Les caractéristiques exactes des feux qui occupent chaque bouée** : la forme et la couleur des bouées (sphériques, cylindriques, coniques, espar, charpente,), signalisation des cages (jour/nuit
- **Le type de feu** : feux fixes/à occultations régulières/groupées ou diversement groupées, isophase, à éclats réguliers/groupés ou diversement groupés ou éclats longs, scintillants, etc.... ;
Leur rythme, la couleur du feu, leur portée ainsi que leur élévation

5 - SUPERFICIE/EMPLACEMENT A TERRE (TYPE, SURFACE, LOCALISATION, CADASTRE)

joindre copie l'arrêté de concession pour un renouvellement
(si celui-ci est sur le domaine public, la demande est accompagnée d'un croquis qui permet de le localiser)

6 - PRISE D'EAU DE MER

LONGUEUR DE LA CANALISATION :

DIAMÈTRE DE CANALISATION :

DÉBIT (M3/H) :

7 - CALENDRIER PREVISIONNEL

DATE DE DÉBUT DE PROJET : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

LE DOSSIER EST COMPLÉTÉ

8 - FORMATIONS ET EXPERIENCES :

DIPLOMES ET BREVETS DETENUS : (DATE ET TITRES)

- UN EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE TROIS MOIS DE DATE ,
- UNE COPIE CONFORME DE TITRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU D'UN CERTIFICAT JUSTIFIANT L'EXPIÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET D'UN CERTIFICAT DE FIN DE STAGE DE FORMATION EN CULTURES MARINES ;
- UN RELEVÉ DE NAVIGATION OU D'UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION ÉTABLIE PAR LA CAISSE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE AU TITRE D'EXPLOITANT OU DE SALARIÉ ;
- UN ENGAGEMENT D'ACTIVITÉS CONCHYLICOLES EXERCÉES PERSONNELLEMENT ET À TITRE PRINCIPAL.

.....
.....
.....
.....
.....
.....



EXPERIENCES PROFESSIONNELLES (STAGES COMPRIS) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

un audit environnemental est requis pour votre établissement, le formulaire **d'examen au cas par cas** et l'annexe d'informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire sont à renseigner par les porteurs de projet.

adresse : (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-le-cas-par-cas-.html>)

DATE : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

NOM ET SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL:

9- LISTE DE PIÈCES A FOURNIR (à joindre)



9 - LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- LA DEMANDE DU CONCESSIONNAIRE SOLLICITANT L'OCTROI D'UNE CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES ET/OU D'UNE PRISE D'EAU DE MER (FORMULAIRE DE LA DIRECTION DE LA MER) ;

PIÈCES À FOURNIR	TYPE DE DEMANDEUR	PIÈCES FOURNIES		OBSERVATIONS
		OUI	NON	
				Création ou renouvellement
la lettre de demande, datée, signée	Tous			
l'identité du demandeur	Tous			
Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois	Personne physique			
Extrait KBIS, Statut (2ex.), liste complète des sociétaires, avec indication des parts de capital détenus par chacun individuellement, les exploitants copie de leur titre de formation professionnelle ou certificat d'activité professionnelle conforme	Société, Association			
Nature ou genre d'établissement	Fixes ou mobiles			
Arrêté ONF/ Service de la DéAL ou autres	pour la partie dépôt de matériel à terre (DPM)			
Extrait du cadastre	Tous			
Copie Carte IGN, en couleur matérialisant le projet	Tous			
Déclaration d'installation classée à la préfecture	(si production supérieure à 20 T)			
Plan des installations à terre et en mer	Tous			
Copie des diplômes, brevets et stages	Tous			
Dispositif d'ancrage (schéma, devis, photos)	Tous			
Type de cages (schéma, devis, photos)	Tous			
Projet de balisage et signalisation maritime	Tous			
Production d'un plan de financement (devis, plan prévisionnel de production,	Tous			



PIÈCES À FOURNIR	TYPE DE DEMANDEUR	PIÈCES FOURNIES		OBSERVATIONS
montant du projet, financement du projet)				
Acte, attestation notariée de propriété ou contrat de location pour la partie terrestre	Tous			
Engagement d'acquitter la redevance fixée par le SFD	Tous			remis par la direction de la mer pour dossier favorable
Pour les prises d'eau de mer				
Surface à alimenter	Tous			
Cubage	Tous			
Conditions de rejet	Tous			

un audit environnemental est requis pour votre établissement, le formulaire **d'examen au cas par cas** et l'annexe d'informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire sont à renseigner par les porteurs de projet.

DATE : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

NOM ET SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL:

Pour information :

Le dossier complet est déposé à la Direction de la Mer/Cellule Domaine public Maritime.

Les formulaires pour l'examen cas par cas sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Le-cas-par-cas-.html>

Le dossier est envoyé à la mairie concernée par le projet ainsi qu'aux deux mairies des communes limitrophes pour enquête publique.

Parallèlement, le dossier est envoyé pour avis et observations aux administrations et organismes suivants :

- Commandant supérieur des forces armées aux Antilles,
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites,
- Direction Départementale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement(DEAL),
- Direction des Services Vétérinaires (DAAF),
- Agence Régionale de la Santé (ARS),
- Délégation régionale d'IFREMER
- Comité Régional des Pêches maritimes et des Elevages marins (CRPMEM)
- Parc National de Guadeloupe (si en aire maritimes adjacente)
- Responsable du conservatoire du littoral et des rivages lacustres

Le délai d'instruction du dossier est d'environ quatre mois.

Un arrêté préfectoral est pris uniquement après un avis favorable de la Commission des cultures marines .

Cet arrêté est exigé préalablement à toute installation ainsi que dans le cadre des demandes de concours communautaires au titre du FEP.

